

INSCRIPTION :

Le client qui signe le contrat reconnaît être majeur et être capable juridiquement de contracter et s'engager pour l'ensemble des participants figurants sur l'inscription. Les personnes placées sous une mesure de protection judiciaire de tutelle ou de curatelle ont l'obligation lors de leur inscription, d'une part, de faire état de leur situation et d'autre part pour les personnes placées sous curatelle de fournir une autorisation écrite de leur curateur. Les personnes placées sous tutelle doivent voyager avec leur tuteur ou une personne habilitée par le juge des tutelles. La responsabilité de VERDIE VOYAGES ne pourra en aucun cas être reconnue si une des conditions ci-dessus n'était pas respectée. Toute inscription n'est définitive qu'après le versement d'un acompte d'au moins 25% du prix du voyage sauf mention spéciale. Le paiement du solde du voyage doit être effectué au plus tard 30 jours avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde à cette date est considéré comme ayant annulé son voyage. Pour les commandes intervenant moins d'un mois avant le départ, le règlement intégral du prix est exigé au moment de l'inscription. N.B.: Pour les voyages en autocar, les places dans l'autocar sont attribuées par ordre d'inscription d'où l'intérêt de s'inscrire dès que possible si l'on souhaite occuper des places précises. La configuration des autocars étant variable, VERDIE VOYAGES garantit au moment du contrat de réservation le côté de l'autocar et le numéro de rangée. Pour les départs en avion, lorsque les places dans l'autocar sur place ne sont pas attribuées à l'inscription, un roulement est en général établi.

PRIX :

Les prix et les dates indiqués dans le catalogue vous seront confirmés au moment de l'inscription. Ils ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur au moment de l'édition (novembre 2013).

Notamment pour les principales monnaies :

- 1 USD (dollar américain) = 0,735 €
- 1 GBP (livre Sterling) = 1,18 €
- 1 MAD (dirham marocain) = 0,089 €
- 1 ZAR (rand) = 0,072 €
- 1 CHF (franc suisse) = 0,81
- 1 NZD (dollar néo-zélandais) = 0,61 €

Pour les voyages dont les prestations sont payées en devises, VERDIE VOYAGES garantit des prix fermes et définitifs (hors coûts transports ou taxes) dans la limite du montant de ses achats de monnaies à terme.

Pour information, la liste des devises et des destinations payées dans ladite devise :

- USD : Afrique du Sud (extension aux chutes Victoria), Argentine, Chine, Emirats Arabes Unis et Sultanat d'Oman, États-Unis, Indonésie, Jordanie, Cambodge (extension), Mexique, Pérou, Vietnam, Myanmar(Birmanie)
- MAD : Maroc
- ZAR : Afrique du Sud (circuit)
- CHF : Suisse (Panoramas sur les galcières et Le Pays des Helvètes).

TAXES D'AÉROPORT ET SURCHARGE CARBURANT :

Nos prix sont indiqués TTC (taxes d'aéroport et surcharge carburant incluses). Les montants des taxes d'aéroport et de la surcharge carburant sont communiqués pour chaque voyage en fonction du montant donné par les compagnies aériennes au moment de l'édition du catalogue (novembre 2013). Elles sont données à titre indicatif et leur montant peut évoluer. Le cas échéant, un plus tard 30 jours avant le départ, VERDIE VOYAGES

informera par écrit le client de leur montant réactualisé. Le participant qui s'inscrit accepte par avance la répercussion de la variation éventuelle quelle que soit la date où elle intervient et ce jusqu'au moment du départ.

Les prix comprennent :

- le transport (autocar, avion, bateau, train....selon le programme ou les formules de voyages) ;
 - le logement : pour l'hébergement en hôtel, base chambre double équipée de bain ou douche et W.C., et pour tout autre hébergement, se reporter aux informations mentionnées sur la page du voyage ;
 - les repas (selon description dans les programmes) avec services et taxes inclus ;
 - la rémunération des guides locaux et de l'accompagnateur le cas échéant ;
 - les entrées des visites prévues : musées, monuments, parcs, grottes... ;
 - les taxes d'aéroport et surcharge carburant ;
 - l'assurance assistance/rapatriement contrat souscrit par l'intermédiaire d'April International offerte par VERDIE VOYAGES (voir conditions et limitations, paragraphe «Assistance rapatriement»).
- N.B. : la formule demi-pension comprend autant de repas que de nuits prévues dans le séjour.

Les prix ne comprennent pas :

- les boissons (y compris l'eau en carafe dans certains pays) et extras aux repas (sauf mention spéciale) ;
- les dépenses personnelles ;
- les pourboires et gratifications d'usage dans certains pays (sauf mention contraire) ;
- le supplément chambre individuelle ;
- les frais de visa ;
- les prestations facultatives ;
- l'assurance annulation et loi bagages ;
- la garantie annulation (cas des voyages en autocar) ;
- d'une façon générale toute prestation non mentionnée dans « Ce prix comprend ».

REVISION DU PRIX :

Toute modification des conditions postérieures à l'inscription et notamment une fluctuation des taux de change, des tarifs de transport, du coût des carburants ou de l'évolution des conditions économiques ou politiques des pays visités peut entraîner une augmentation du prix.

Nous nous réservons alors le droit de réajuster nos prix en cas de variation des éléments ci-dessus. Cette variation sera alors intégralement répercutée sur nos prix. D'une façon forfaitaire et pour faciliter les calculs, on considérera que la partie payée en devises correspond à 2/3 du prix du voyage. Si la hausse dépasse 10% du montant TTC du voyage, au moins un mois avant la date de départ, un décompte sera remis au client justifiant cette modification et détaillant l'incidence sur le prix, qu'il pourra accepter ou refuser. En cas de refus, celui-ci sera remboursé des sommes déjà versées sans autre indemnité. Pour information, dans un souci de transparence, VERDIE VOYAGES indique que pour les vols spéciaux et les croisières, les tarifs ont été calculés sur la base du cours du baril, selon l'indice Platts établi à 936 USD/tonne pour un taux de change de 1 USD = 0,735 €. En cas d'évolution de ces éléments, les tarifs pourront être revus à la hausse ou à la baisse.

ACHEMINEMENT AU DEPART DE VOTRE VILLE :

Les plans de ramassage définitifs sont déterminés à la clôture des inscriptions à un voyage. En fonction du nombre de participants, l'achemi-

nement est établi en autocar, mini-bus, taxi ou train 2e classe, selon les axes prévus pour chaque voyage. Pour certains voyages dont l'horaire de départ et/ou de retour le nécessite, ou lorsque les temps de connexions (correspondance entre 2 vols) sont jugés insuffisants, VERDIE VOYAGES se réserve le droit d'organiser le pré-acheminement la veille du départ et/ou un post-acheminement le lendemain du retour. Dans ces cas, VERDIE VOYAGES prend en charge la réservation de la nuit d'hôtel (hors repas). Le participant qui s'inscrit au départ de sa ville accepte par avance les solutions d'acheminement déterminées par VERDIE VOYAGES.

DUREE DU VOYAGE :

Les prix indiqués dans notre brochure sont calculés de manière forfaitaire (basés sur un nombre de nuits, ne répondant pas forcément à un nombre de jours entiers). La durée du voyage est ainsi calculée du jour de la convocation (du lieu de ramassage pour les départs en autocar ou à l'aéroport ou port de départ) jusqu'au jour de retour.

HORAIRES ET LIEUX DE DEPART OU DE RETOUR :

Les itinéraires et les horaires des ramassages indiqués dans le catalogue ne sont pas définitifs ni contractuels. Ils peuvent être modifiés et seront confirmés sur la convocation qui est adressée environ 8 jours avant le départ. Si un participant n'est pas en possession de sa convocation au plus tard quatre jours avant le départ il lui appartient de le signaler et de se renseigner auprès de son agence.

PARTICULARITES CONCERNANT LE TRANSPORT AERIEN :

Horaires : Pour les voyages en avion, lorsqu'il ne s'agit pas de vols réguliers, VERDIE VOYAGES n'est pas responsable du fait que les horaires lui soient communiqués tardivement par les compagnies jusqu'à moins de huit jours avant le départ. De manière générale, les horaires des vols (réguliers ou spéciaux) ne sont pas connus au moment de la publication des brochures; le départ et le retour peuvent être aussi matinaux que tardifs. Si en raison de ces horaires imposés par les compagnies, les première et dernière journées sont écourtées, VERDIE VOYAGES ne saurait en être tenu responsable et n'effectuera aucun remboursement. Dans ces cas, VERDIE VOYAGES répondeant du bon déroulement du voyage ne prévoit pas de visite les premier et dernier jours.

Modifications : En règle générale, les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Les modifications d'horaires ou d'itinéraires, escalas non connues au moment de l'édition de la brochure, retards, correspondances manquées, annulations de vol, changements d'aéroport font partie des contraintes spécifiques au transport aérien. Elles sont, la plupart du temps, liées à l'encombrement de l'espace aérien à certaines périodes, aux règles de la navigation aérienne, au délai de traitement des appareils sur les aéroports et ceci, dans le souci de garantir la sécurité des passagers.

Si le participant organise lui-même son pré- ou post-acheminement, nous lui conseillons de réserver des titres de transport modifiables, voire remboursables, pour éviter tout risque de perte financière. Nous recommandons également d'éviter de prendre des engagements (rendez-vous, reprise du travail...) le jour de votre départ ainsi que le lendemain de votre arrivée. Les irrégularités du trafic aérien ne sauraient dans ces conditions être imputables à VERDIE VOYAGES. Les frais éventuels résultant de ces événements (taxi, hôtel, parking, pré- ou post-acheminement aérien etc...) seront à la charge du participant.

